

DU médiateur et conciliateur

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Ce diplôme universitaire, proposé par l'ICES, permet d'exercer les activités de conciliateur ou de médiateur.

Cette formation s'adresse particulièrement aux avocats, notaires, huissiers de justice, magistrats, experts-comptables et, plus généralement, à tous les acteurs de la vie civile soucieux de la paix sociale. Elle propose une approche globale de la médiation et de la conciliation tout en proposant une approche par domaine : civil, affaires, social et administratif.

50/50

L'activité d'un médiateur s'équilibre entre les missions de résolution de conflits et l'accompagnement préventif.

« Le partenariat avec la Chambre de la médiation et de conciliation de Vendée permet à cette formation de préparer aux conditions réelles de l'exercice. »

Guy Blanchard, président de la Chambre d'arbitrage, conciliation et médiation de la Vendée (CACMV).

Objectifs

L'objectif de cette formation est de permettre à chaque stagiaire d'acquérir une double compétence :

- Créer et maintenir une posture de tiers pour conduire le changement en sachant évaluer une situation.
- Analyser et maîtriser une situation de litige juridique.
- Restaurer le dialogue lors de dysfonctionnement relationnel.
- Connaître et pratiquer les outils et techniques d'une communication stratégique et bienveillante.
- Connaître et appliquer le cadre juridique de la médiation et de la conciliation judiciaire, en étant capable de choisir le mode alternatif de résolution des litiges adapté et en connaissant les spécificités des différents domaines d'application.

Contact

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

Formation professionnelle continue
du-ices@ices.fr

Coordonnateurs de la formation

Marie-Sophie Bondon, MCF, chargé d'enseignement à l'ICES

Jean-Édouard Robiou du Pont, avocat médiateur, membre de la CACMV

Conditions d'admission

Bac +5 (VAP et VAE possible)

Tarifs et dates sur ices.fr/entreprises

Financement possible dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif.

Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85

ices.fr/entreprises

Programme

200 heures de formation

SÉMINAIRE INTRODUCTIF → Présentation de la formation et des enjeux → Constitution d'un groupe → Présentation de la bibliographie	3h30
UE 1 : DROIT ET MÉDIATION 1.1 Les modes amiables de résolution des différends (M.A.R.D.) Définitions, typologie et clarification des différents MARD Historique et place des MARD dans le Droit 1.2 Cadre légal de la médiation et de la conciliation Cadres juridiques de l'exercice des activités de médiateur et de conciliateur Place de la médiation et de la conciliation dans les juridictions	24h30
UE 2 : LE CONFLIT ET LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION 2.1 Approche statique et dynamique du conflit Analyse du conflit Mécanique du conflit 2.2 Psychologie du conflit 2.3 Communication : approche de l'école de Palo Alto Fondamentaux de la communication Outils : PNL, CNV, écoute active, analyse transactionnelle... Application en médiation et conciliation 2.4 Travail personnel encadré Rédaction de fiches de lectures (exposées au groupe)	74h
UE 3 : TECHNIQUE DE NÉGOCIATION ET CONDUITE D'UNE MÉDIATION 3.1 Négociation Les clés pour négocier L'impact de l'émotion TP négociation 3.2 Méthodologie de la médiation Modélisation : les étapes d'une conduite de médiation Démonstration d'une médiation TP médiation 3.3 Spécificités selon le domaine d'exercice de la médiation ou de la conciliation Table ronde Ateliers pratiques par domaine (affaires, consommation, immobilier, famille, social, médical, administratif) 3.4 Préparation à l'exercice professionnel Déontologie, éthique, discipline, posture et tarifs Accompagnement et développement de l'activité de médiateur Bilan	98h

Cette formation est sanctionnée par un examen permettant d'obtenir le DU Médiateur et conciliateur.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Planning

2 ou 3 jours consécutifs par mois sur 10 mois.

Retrouvez les dates sur le site de l'ICES : [ices.fr/entreprises](https://www.ices.fr/entreprises)

Partenariats

Chambre d'arbitrage, conciliation et médiation de Vendée, Ordre des avocats (barreau des Sables d'Olonne et barreau de La Roche-sur-Yon), Chambre départementale des notaires de la Vendée.